



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

grèves

Question au Gouvernement n° 651

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Marie-Thérèse Boisseau.

Mme Marie-Thérèse Boisseau. Ma question s'adresse au Premier ministre.

Une nouvelle fois, des millions de nos compatriotes risquent d'être pris en otages par les routiers, les cheminots, les pilotes de ligne qui entendent, à la veille de l'ouverture de la Coupe du monde de football, faire pression sur les pouvoirs publics pour défendre des intérêts purement catégoriels.

Certes, on peut comprendre les difficultés parfois anciennes que connaît chacune de ces professions mais il faut entendre la lassitude profonde de nos compatriotes qui, dans leur vie quotidienne, sont victimes de conflits sociaux à répétition et ne veulent plus être pris en otages.

Monsieur le Premier ministre, tous ces Français souhaitent savoir ce que votre gouvernement va faire pour éviter ces nouveaux désordres.

M. Serge Janquin. Et le vôtre, qu'est-ce qu'il a fait ?

Mme Marie-Thérèse Boisseau. Ils posent aussi une question simple: pourquoi toujours attendre le dernier moment pour ouvrir des négociations sociales (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste) sous la pression et la menace, alors que ces problèmes sont connus de votre gouvernement depuis longtemps ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Madame la députée, vous m'interrogez sur les conflits sociaux.

Effectivement, aujourd'hui, une organisation syndicale dans les transports routiers appelait à une journée d'action au moment où la commission paritaire, c'est-à-dire les représentants des syndicats et ceux du patronat routier, se réunit pour discuter des salaires. Les chauffeurs routiers ont tout à fait le droit de poser la question des salaires.

Je suppose que vous n'êtes pas contre le droit de grève et que vous considérez qu'il est normal que l'Etat et le Gouvernement n'administrent pas la société, mais favorisent le partenariat, le dialogue social.

Pour ce qui dépend du Gouvernement, puisque vous m'interpellez directement, sachez, madame, que, depuis le dernier conflit des routiers, tous les engagements que le Gouvernement a pris devant vous ont été tenus.

(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Thierry Mariani. C'est pour ça qu'ils recommencent !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Plus de douze mesures ont été décidées et confirment que, contrairement à ce qui s'était passé avant, le Gouvernement actuel ne se contente pas de faire des discours: il dit ce qu'il fait et il fait ce qu'il dit ! (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Pour ce qui concerne les pilotes d'Air France qui ont déposé un préavis de grève, j'ai décidé de rencontrer l'ensemble de leurs organisations syndicales pour les écouter et leur expliquer la situation, que je vous résume en quelques mots.

De 1993 à 1997, période que vous connaissez bien, mesdames, messieurs de l'opposition, il y a eu 11 000 suppressions d'emplois à Air France. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.) Aujourd'hui, Air France programme l'embauche de 400 pilotes. Ce n'était pas arrivé depuis 1993. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Thierry Mariani. Elle était en faillite !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Depuis 1993, il n'y avait pas eu un achat d'avion à Air France. Aujourd'hui, Air France achète des avions, pas seulement des Boeing, de sorte qu'elle est en mesure de développer son potentiel.

Il n'y avait pas d'accord avec les Etats-Unis. Depuis des mois et des mois, cet accord était bloqué.

M. Thierry Mariani. Grâce aux communistes !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Aujourd'hui, un accord mutuellement avantageux a été signé, et Air France va nouer des alliances qui vont permettre de renforcer sa capacité de développement avec les Etats-Unis d'au moins 15 % dès cette année. Rien de tel avec vous ! (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Franck Borotra. On s'est laissé envahir !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Il n'y avait plus de formation des pilotes.

Aujourd'hui, elle a été relancée. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Je sais bien que cela ne vous plaît pas, parce que vous vous êtes trouvés en présence de conflits dans lesquels vous n'avez pas su répondre aux problèmes posés. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

La proposition qui est faite aujourd'hui aux pilotes est d'échanger une part de leurs salaires contre des actions, sans perte, au total, sur leurs revenus. S'ils ne sont pas d'accord, on leur propose le maintien des salaires, sans la progression des années antérieures. Il y a de quoi négocier. L'entreprise Air France et son président veulent la négociation.

Le Gouvernement est attaché au développement d'Air France.

M. Thibault pour les cheminots, Mme Notat, M. Blondel, aucun responsable ne souhaite prendre les amoureux du football en otages, ni ternir l'image de notre pays dans la période qui s'ouvre. Ils sont en parfaite osmose avec la position du Gouvernement de la France. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Thérèse Boisseau](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 651

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 1998, page 4276

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 mai 1998